Réf. Farde e-Assemblées : 2681260

N° OJ : 7

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/11/2025

Objet : Subside à l'asbl Arty Farty Bruxelles.- Montant : 15.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025;

Considérant que l'asbl Arty Farty Bruxelles demande un subside de 15.000,00 EUR pour les frais de fonctionnement du projet de Reset et Reset Atelier.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Le subside de 15.000,00 EUR au profit de l'asbl Arty Farty Bruxelles à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025 est adopté.

Annexes :